

Mutuelle et prévoyance Orange
DES GARANTIES À DÉFENDRE !

COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

Nov. 2026

La CFDT exige des améliorations concrètes, pour les salariés et leurs ayants droit, et demande un suivi régulier du fonctionnement avec le nouveau gestionnaire Henner.

QUELQUES STATISTIQUES...

Remontées du prestataire Henner :

- Télétransmission 95,4 %
- Taux de décroché 97,9 %
- Remboursement manuel en 2 jours
- Taux de réclamations 0,9 %

Amélioration des garanties :

- Dentaire à 86,0 %
- Hospitalisation à 81,8 %

Médecine douce :

- Augmentation du nombre de consultations



LES ALERTES...

Évolutions législatives et ligne budgétaire 2027 :

- Transferts de charges de la Sécurité sociale estimés à +2,85 % de prestations

Optique :

- Baisse de 8,3 points de couverture (85,2 % à 76,9 %)
- 23 % de reste à charge sur les verres simples « évolués »
- Seulement 40 % de fréquentation du réseau Itelis

Équilibre du régime santé non atteint :

- **–1,35 M€ (S1 2026) contre –1,72 M€ (S1 2025)**
- **Dérive médicale : +4,1 % dont :**
 - **Hospitalisation : +8,4 %,**
 - **analyses/auxiliaires médicaux : +9,0 %)**

REVENDICATIF CFDT

La CFDT exige de l'entreprise qu'elle assume son choix du prestataire Henner :

- Respect du cahier des charges et des engagements initiaux
- Prise en compte des problématiques liées au reste à charge sur l'optique

- Simplification des démarches demandées aux salariés (relevé CPAM, double contrôle, etc...)
- Mettre en place, en urgence, un accès personnel et dédié pour tous les ayants droit majeurs
- Produire un suivi plus régulier et précis des prestations et services réalisés par le prestataire

Les salariés ne doivent pas devenir la variable d'ajustement des transferts de charges de l'État. La CFDT a obtenu l'ouverture d'une négociation en novembre et revendiquera pour les salariés la prise en compte des attentes exprimées et de meilleurs remboursements !

FÉDÉRATION F3C - 47/49 rue Simon Bolivar 75019 PARIS Cedex 19